



COURIR ET MARCHER

SUR LE 45<sup>e</sup> PARALLÈLE



Plus d'un demi-siècle à votre service !

445, route de Tain  
26600 CHANOS-CURSON

☎ : 04.75.07.33.44

🌐 : www.groupe-boisset.fr



EIFFAGE ROUTE CENTRE EST - Établissement Isardrôme  
QUARTIER LES JONQUETTES - BP 308  
26503 BOURG-LÈS-VALENCE - 04 75 83 95 60 - 04 75 83 71 55

**TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS, PRIVÉS ET PARTICULIERS  
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS, AMÉNAGEMENTS URBAINS  
ET VOIRIES COMMUNALES**

IMPRESSIONS  
MODERNES

TAG & PLAY



DÉCOUVREZ-NOUS,  
INSPIREZ-VOUS !

CRÉA | PRINT | IOT  
ADHÉSIVAGE VÉHICULES  
ÉVÉNEMENTIEL & SIGNALÉTIQUE DIGITAL

NEW



04 75 44 54 96

www.impressions-modernes.fr  
www.tagandplay.com



Une solution packaging  
créative & durable

Route nationale 7  
26600 PONT DE L'ISÈRE  
Tél.: 04 75 84 66 82

CROZES-HERMITAGE

APPELLATION CONTRÔLÉE

Vinifié, élevé et mis en bouteille par  
ALAIN GRAILLOT



105 chemin des Chênes Verts - Pont-de-l'Isère - 04 75 84 67 52

INFINITY<sup>®</sup>  
BUREAUTIQUE

SOLUTIONS NUMÉRIQUES,  
MULTIFONCTIONS RÉSEAU  
NOIR ET BLANC, COULEUR.

Zone des Croisières | 115 rue Gustave Eiffel

07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél. : 04 75 62 04 94 | Fax : 04 75 83 51 16

infinitybureautique@orange.fr



Groupama  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

Atelier  
mobile



Révision, réparation et entretien courant de vos motos et scooters

Chez vous, au boulot, partout... 07 81 03 76 10

fabrice@atome-moto.fr

www.atome-moto.fr

AVCI FAÇADES

Depuis  
1996

Neuf et rénovation • Devis gratuit



85, rue de Marseille - 26140 ST RAMBERT D'ALBON  
Tél. / Fax : 04 75 31 36 84 - Port. : 06 81 69 58 64

avcifacades@orange.fr



2 juin 2019

## COURIR & MARCHER SUR LE 45<sup>e</sup> PARALLÈLE

3<sup>e</sup> édition



264 coureurs  
178 marcheurs  
70 bénévoles

Merci à tous pour la réalisation  
de ce bel évènement sportif sur la commune.

## Agenda



**FORUM  
DES ASSOCIATIONS  
à Pont-de-l'Isère  
salle polyvalente**

**le vendredi 6 septembre à 18 h 30**



**DON DU SANG  
salle communale**

**le vendredi 13 septembre  
à partir 16 h 30**



## LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

### Maison des services

**L**es travaux de rénovation de la maison des services ont démarré et ce pour une durée de 6 mois. Durant cette période la maison des services est relogée à la salle des associations ceci afin d'assurer la continuité du déroulement de leurs activités. Le coût de l'opération s'élève à 120000 €.

### Programme de voirie

**P**rogramme respecté chemin des Crêtes – rue de la Gare, jonction entre le lotissement des Acacias et le Mas des Moulins, une portion rue Ampère. En attente reprise du chemin du Contre Canal à la rentrée. Entretien comme chaque année des voies revêtues. Remise en état des chemins d'exploitation par l'équipe des services techniques de la commune.

### Salle multi-activités

**L**e 12/02/19 nous avons réuni les associations avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Drôme afin de collecter l'ensemble des besoins. La majorité des associations était présente. Le but était de définir le type de salle à envisager: superficie, nombre de salles, équipements nécessaires... Et d'avoir également une idée du planning ainsi qu'une estimation de l'enveloppe budgétaire. Au vu de l'importance du projet, un appel à candidature va devoir être lancé au cours de l'automne. Cette réalisation s'inscrit sur le long terme.

## CCAS

### SOPHROLOGIE

**S**uite au succès de ses interventions, la sophrologue Cathy Magallon, animera à nouveau 6 séances de sophrologie de groupe. La sophrologie permet de mieux gérer ses émotions, elle peut être utile pour la confiance en soi, limiter le stress, les angoisses, l'insomnie, les douleurs, les phobies les acouphènes... Elles auront lieu les mardi matin 24 septembre, 15 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre et 17 décembre. Le nombre de participants est limité à 12 personnes, les inscriptions se font en Mairie. Le tarif est de 22 € pour la session.



### SEMAINE BLEUE

**C**e temps fort pour tous les retraités, des plus jeunes aux plus âgés, aura lieu **du lundi 7 au dimanche 13 octobre**. Un programme sera disponible en Mairie à partir du 18 septembre pour vous permettre de profiter de l'ensemble des manifestations: spectacle, conférence, ateliers... sur notre territoire Arche-Aggl.

### REPAS DES AÎNÉS

**L**e CCAS conviera les aînés, de 70 ans et plus, au traditionnel repas de fin d'année **le jeudi 5 décembre à midi**. Un courrier sera envoyé fin octobre à toutes les personnes concernées. Si vous habitez la commune, que vous avez l'âge requis et que vous n'avez pas reçu de courrier mi-novembre signalez-vous à la mairie. Un colis sera offert, sur inscription, aux personnes de 75 ans et plus, qui ne peuvent profiter de ce moment festif.

- À Pont-de-l'Isère,
- mardi 8 octobre après-midi, un récital par le groupe vocal ACC'ROCHE, un goûter partagé avec les choristes suivi d'un temps de chants, pour le plaisir de chanter tous ensemble... gratuit, libre d'accès, salle associative (club) Place Charles Servan (derrière la Mairie) de 14 à 17 heures.
  - jeudi 10 octobre, une action intergénérationnelle se déroulera à l'école maternelle. Les enseignants vous ouvrent les portes de l'école et vous proposent de partager un atelier pâtisserie avec les écoliers. Le nombre de personnes est limité, l'activité est gratuite mais sur inscription en Mairie.

## LAVAGE DU 45<sup>e</sup> PARALLÈLE

UNIQUE EN DRÔME



STATION DE LAVAGE  
**KÄRCHER**  
7 J/7 LIBRE SERVICE

500 route de Lyon • 26600 PONT-DE-L'ISÈRE • Tél. 06 85 17 22 48

---



**Garage du 45<sup>e</sup> Parallèle**  
Mécanique - Carrosserie  
Dépannage 24 h/ 24 - 7j/7  
Vente de véhicules neufs et occasions - Toute marque

52 avenue du 45<sup>e</sup> Parallèle 26600 PONT-DE-L'ISÈRE - Tél. 04 75 84 60 04



KONICA MINOLTA  
CONCESSIONNAIRE



**BUREAUTIQUE  
INFORMATIQUE  
SOLUTIONS D'IMPRESSION  
GESTION DOCUMENTAIRE**

SAINT-PERAY 04 75 40 40 06  
AUBENAS 04 75 93 60 92

www.print07.com  
standard@print07.com

## Scolaire

### ENTRÉE EN 6<sup>e</sup>

Chaque année jusqu'à l'année dernière la mairie offrait aux élèves un dictionnaire à l'occasion du passage au collège. Cette année le choix s'est porté sur la calculatrice demandée par le collège que les élèves pourront ainsi utiliser tout au long de leur parcours au collège. Madame le Maire, Marie-Claude Lambert et l'Adjointe aux Affaires scolaires, Isabelle Pouilly ont procédé à cette remise le vendredi 28 juin 2019.



Crédit : M. Rebattet



## ADIL

### S'informer sur le logement et l'énergie près de chez vous

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Drôme (ADIL 26) renseigne chaque année plusieurs milliers de Drômois sur les questions de logement et d'énergie. Ses conseillers assurent des permanences de proximité dans tout le département et le service est ouvert à Valence du mardi au vendredi.

### Le conseil habitat juridique et financier

L'équipe des conseillers juristes et financiers vous accueille sans rendez-vous à Valence du mardi au vendredi et dans la permanence la plus proche de votre domicile :

**à Romans-sur-Isère à la maison de l'Habitat (36 rue de la république)  
les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vendredis et le 4<sup>e</sup> vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 (toute l'année sauf en août)**

Le conseiller répondra à vos questions sur les relations locataires propriétaires, les loyers et les charges, l'achat de son logement, les contrats de construction et contrats de prêt, la copropriété, les assurances, la fiscalité, les formalités d'urbanisme...

### L'information sur l'énergie

Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique de Valence Romans Sud Rhône-Alpes, les conseillers techniques sont également à votre disposition pour vos questions concernant les énergies renouvelables, le chauffage, l'isolation, les aides fiscales et financières pour les travaux... vous pouvez les rencontrer à proximité de votre domicile dans une des permanences tenues dans le département.

**Permanence sur rendez-vous à Romans-sur-Isère à la maison de l'Habitat (36 rue de la république),  
tous les mercredis de 13 h à 17 h et les 1<sup>ers</sup> et les 3<sup>es</sup> vendredis de 13 h à 16 h.**

- **Pour prendre rendez-vous:** Tél. 04 75 79 0447  
RDV possible en ligne sur la plateforme Rénov'Habitat Durable :  
<http://renov-habitat-durable.fr/prise-de-rendez-vous/>

L'ADIL, c'est un service à connaître et à faire connaître à Valence comme dans les permanences sur le territoire. Pour un conseil efficace, ne pas oublier de se munir des documents utiles à l'analyse de la question posée.

**Contacts : ADIL 26 – Tél 04 75 79 04 04**

Espace Information Energie - Tél. 04 75 79 04 13 - 44 rue Faventines BP 1022 26 010 Valence Cedex

## Atelier peinture - Pont des Arts

Photo : M. Rebattet



**N**otre vernissage a eu lieu le 21 juin, nous avons exposé 90 tableaux à la salle polyvalente. 200 personnes ont répondu à notre invitation et nous les remercions. Nous avons travaillé sur différents thèmes Le Rhône (crues, îlons, etc.) - le Vercors - les tournesols - un thème libre. M. Jean-Christophe Weibel, 1<sup>er</sup> adjoint, qui remplaçait Madame le Maire indisponible a félicité les 13 élèves de l'atelier ainsi que Sylvie Franck notre professeur. La manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité agrémenté par de succulents petits fours préparés par tous les membres de l'association.

## ACAP

**L'**Association des Commerçants et Artisans de Pont-de-l'Isère est ravie d'avoir pu recevoir environ 150 enfants, pour la chasse aux œufs la matinée du dimanche de Pâques organisée en collaboration avec l'Amicale Laïque de Pont-de-l'Isère, qui a été d'une grande aide. La chasse s'est déroulée à l'espace Sportif André Despesse, chaque enfant devait trouver des œufs de différentes couleurs et les apporter à l'entrée du stade où ils se voyaient remettre un sachet de chocolats. Puis, en fin de matinée a eu lieu le tirage au sort de la tombola, et nous avons eu un gagnant qui partira prochainement à Disneyland...



CARRELAGE ET DALLES EXTÉRIEURES ♦ PIERRES ♦ MARBRES ♦ DALLES ET CARREAUX DE PISCINE



**COMPTOIR DU  
CARRELAGE**

26 St-Marcel-lès-Valence - Tél. 04 75 58 84 15  
Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h / 14 h à 19 h

**EXPO NON STOP LE SAMEDI : 8 h - 19 h**

Choix - Conseil - Qualité  
**SHOW-ROOM DE 1 600 m<sup>2</sup>**



## Bibliothèque pour tous

**D**urant les vacances scolaires nos familles abonnées restent fidèles, nous rendent visite en nombre lors des permanences qui ont lieu en principe le jeudi de 16 h à 19 h.

Nous continuons aussi à faire le portage de livres à domicile. Pour la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, nous avons participé à l'exposition en Mairie organisée par l'association des Anciens Combattants. Une mini expo a été visible aussi à la bibliothèque.

L'Assemblée générale départementale de notre association a eu lieu cette année dans notre commune. Le matin, M<sup>me</sup> le Maire a souhaité la bienvenue aux participants et a ouvert la séance. À midi, c'est au restaurant « Les Cocottes » que les bénévoles se sont retrouvés et l'après-midi une conteuse/auteure, Claire Bonnaz, nous a séduites par sa « diction » d'un conte et nous a présenté son livre « Le raffut des hirondelles ».

Les élèves des écoles continuent de venir à la bibliothèque et nous remercions à nouveau les enseignants pour cet engagement (9 classes d'élémentaire et 3 de maternelle).

Comme chaque année, la volonté des professeurs des écoles permet de participer au concours du « Livrentète » organisé par notre Union Nationale. À cette occasion, des friandises sont offertes aux enfants (+ 1 marque-page pour les classes d'élémentaire). Pour marquer la fin de leur scolarité « élémentaire » Claire Bonnaz vient à la bibliothèque « conter » une histoire aux CM2 le mardi 2 juillet.

Trois bénévoles se relaient pour rencontrer les tout-petits de la crèche sur place ou à la bibliothèque.

**Date à retenir : dimanche 24 novembre 2019** à 15 h, un spectacle enfant (conte musical) sera interprété à la salle communale par la Compagnie « Le Rêve » avec pour titre : « Sur un arbre perché ». Tarifs : adultes 4 €, enfants accompagnés 2 €, gratuit jusqu'à 3 ans inclus.

### À noter

En raison des travaux à la Maison des Services (ADMR), la Bibliothèque sera **fermée du 2 au 13 septembre 2019**. **Aucune permanence ne sera assurée.**

**Ouverture de la bibliothèque en juillet août** le jeudi de 16 h à 19 h. Sauf pour **15 août (férié) : permanence avancée au mercredi 14 août de 10 h à 12 h.**

### Rappels

Abonnement : 25 € par famille et par an (date à date) avec prêt gratuit.

**Horaires d'ouverture au public :** mardi de 15 h à 18 h 30  
mercredi de 10 h à 12 h  
jeudi de 15 h à 19 h

Bel et bon été à toutes et tous.



*Claude Chastagnier* s.a.s. **AGENCEMENT**  
Cuisines, Salle de Bains, Dressing...  
[www.chastagnier.fr](http://www.chastagnier.fr)  
7 chemin des Près - PONT-DE-L'ISÈRE Tél. 04 75 84 61 20

Fournisseur de bbq bien accompagné...  
**RHÔNE MAGNUM**  
*Cyril & Laëtitia, cavistes*  
MEILLEUR CAVISTE DE FRANCE 2018  
Rosés en bouteille à partir de 4.40€  
en BIB 5L 1€6  
en MAGNUM 12€  
RN7 - 15 chemin du Bertrand  
26600 Pont-de-l'Isère  
04 75 77 07 62 - [www.rhone-magnum.fr](http://www.rhone-magnum.fr)  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

## ADMR

### PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



pour tous, toute la vie, partout

**HERMITAGE**

**Commandez... on vous livre !!!**

#### Un repas complet composé

- une entrée
- un plat chaud avec garniture
- un laitage ou fromage
- un dessert
- le pain
- un potage pour le soir

Au menu



04 75 25 56 80

Réduction ou crédit d'impôts possible



Ce service s'adresse de manière ponctuelle ou permanente, selon vos besoins, aux personnes âgées, personnes handicapées et personnes en sortie d'hospitalisation.

L'ADMR vous propose une livraison à domicile de repas variés, équilibrés et adaptés aux régimes alimentaires issus d'une cuisine traditionnelle.

Soucieuse du maintien à domicile des personnes, l'ADMR de l'Hermitage vous propose ce service.

Mise en place en partenariat avec les communes concernées

ADMR HERMITAGE

5 avenue du Rhône - 26600 PONT D'ISERE  
04.75.25.56.80 - Email : [hermitage@admr26.fr](mailto:hermitage@admr26.fr)

## UMAC-OPEX

### UNION DES MUTILÉS

#### DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES DE PONT-DE-L'ISÈRE

Ce samedi 11 mai s'est déroulé une réunion citoyenne organisée par L'UMAC-OPEX. Celle-ci a été organisée par le bureau de l'association au profit des adhérents et sympathisants : 80 personnes étaient présentes, dont de nouveaux adhérents. À cette occasion, le drapeau de l'association a été mis en place dans la salle communale prêtée par M<sup>me</sup> la Maire Marie-Claude Lambert.

Un hommage solennel a été rendu et une minute de silence a été observée par l'assistance en l'honneur des deux commandos de la marine nationale, les Maîtres Cédric De Pierrepont et Alain Bertoncello, décédés au Bénin et pour l'un de nos anciens, Daniel Diaz décédé le samedi 20 avril dernier. Cette journée ponctuée d'un repas préparé par notre traiteur Schartz de Pont-de-l'Isère fut l'occasion d'échanges concernant la vie de l'association : des projets de visites, des pistes de réflexions sur l'évolution de l'association. Un moment de convivialité a été organisé dans l'après-midi autour des jeux de société et de conciliabules mêlant jeunes et anciens attestant s'il en était encore nécessaire, de la dynamique et de l'enthousiasme dont font preuve les membres de l'association.

L'association UMAC-OPEX a organisé le 30 juin sa sortie annuelle d'une journée au profit de ses adhérents à Lyon pour une croisière sur la Saône jusqu'à Neuville-sur-Saône.

Nous vous rappelons les dates des prochaines cérémonies :

- 16 août 2019 à 11 heures : commémoration du bombardement de Pont-de-L'Isère en 1944.
- 11 Novembre 2019 à 11 heures : commémoration de l'armistice de la guerre 14/18.
- 5 décembre 2019 à 11 heures : hommage aux morts civils et militaires pour les guerres d'AFN.

L'UMAC-OPEX rappelle s'il en était besoin que les adhérents sont d'anciens combattants, des militaires en activité ou des retraités ayant servi en opérations extérieures (OPEX).

Dans le respect des statuts qui régissent le fonctionnement de l'association, de jeunes sympathisants ont rejoint les rangs. Deux d'entre eux sont des porte-drapeaux. Par leur présence, ils contribuent à entretenir le devoir de mémoire et à pérenniser l'existence de notre association. Si vous vous retrouvez dans ces valeurs, l'association s'engage à vous accueillir.

Soyez les bienvenus aux commémorations qui seront célébrées à Pont-de-l'Isère et à Chanos-Curson.



## Amicale cyclos Pont La Roche



Pour L'Amicale cyclos, la saison est déjà bien remplie.

Nous avons participé aux différents rallyes de la région, notamment ceux des rustines, la randonnée de Sarras, du Doux avec toujours des parcours magnifiques à travers la Drôme et l'Ardèche, bientôt ce sera la célèbre Ardéchoise.

Nous sommes de plus en plus nombreux à participer à ces diverses activités. Nos sorties habituelles la semaine sont toujours suivies avec assiduité. Nous formons plusieurs groupes en fonction de leur capacité et de leur forme du moment.

Une sortie est prévue dans l'été, en Drôme provençale.

Nous avons toujours le même nombre de licenciés, la convivialité est présente. Merci aux bénévoles, qui ont la responsabilité de la bonne marche du club.

Il n'est jamais trop tard de participer à nos activités.

**Bonnes vacances à tous.**

**Renseignements : Annie Dignonnet - Tél. : 06 78 15 43 16**

## Krav Maga Saison 2019/2020

Un coup de pied aux parties, un doigt dans l'œil, un coup de coude, c'est toujours efficace !  
Le ton est rapidement donné... Il y en a pour tous les goûts, y compris pour les téméraires !

### « Simple et pragmatique »

Pont-de-l'Isère compte de plus en plus d'adeptes. Ce sport est accessible à tous, c'est une méthode de défense basée sur les réflexes et la simplicité qui ne demande pas de force mais de la vitesse et de la technique. Aujourd'hui le Krav Maga Pont-de-l'Isère compte une centaine de licenciés.

Cette année nous avons créé une section adolescent encadrée par Jean-François Gervis, qui connaît un vif succès.

La saison s'est terminée par le passage de ceintures de couleurs au gymnase de Pont-de-l'Isère sous l'œil averti des juges et instructeurs de grades :

- M. Lionel Avias ceinture noire 3<sup>e</sup> DAN, responsable des grades pour le comité Drôme/Ardèche et Directeur Technique du club.
- M. Johnny Deambrogio ceinture noire 2<sup>e</sup> DAN préparateur des grades pour le Comité Drôme/Ardèche.

Ces deux enseignants sont les plus hauts gradés du 26/07 et pré-curseurs de cette discipline.

Cette saison nous comptons trois nouvelles ceintures noires et avec une mention « spéciale » pour notre Présidente Madame Annie Martinez qui a décroché avec succès cette couleur tant convoitée !

N'hésitez pas à pousser la porte du gymnase où un accueil convivial et chaleureux vous attend.

### Renseignements :

Annie Martinez, présidente : 06 23 96 93 29

Georges Belchi, trésorier : 06 61 76 37 01

Lionel Avias, instructeur : 06 80 06 11 18

Johnny Deambrogio, instructeur : 06 73 97 92 94



Remise des ceintures noires lundi 28 janvier 2019

Arômes&Sens

Beauté & Bien-Être

SOINS CORPS & VISAGE

ESPACE HAMMAM / SALLE DE RELAXATION

Soin visage  
Soin corps  
Maquillage  
Massage  
Gommage  
Hammam  
Relaxation

Lundi-Samedi 9h-19h Fermé le mercredi

65 avenue du 45<sup>ème</sup> Parallèle  
26600 PONT DE L'ISERE  
Tél. 04 75 40 37 76

Le plus grand des secrets c'est d'être bien avec soi !

## Bouger O 45<sup>e</sup>

Cette année encore nous vous attendons nombreux à nos différents cours proposés, tels que :

- Stretching
- Pilates
- Fitness
- Yoga

Essai possible et facilités de paiement.

Pour tout renseignement,  
contactez le 04 75 84 67 99 ou le 06 08 87 17 42.



## Judo

### SORTIE POUR LES 6/12 ANS DU DOJO

Le dojo a organisé une sortie récréative pour une trentaine de jeunes au parc d'attractions « Le Monde de Merlin » à Bourg-lès-Valence.



### FIN DE SAISON

Beaucoup de monde, pour la quarantième fête de fin de saison du Dojo : une démonstration du Nage No Kata (judo debout) exécutée par Eddy Gervis et Kilyan Zaffalon, deux jeunes ceintures marrons du club. Ensuite la remise des ceintures pour valider les progrès obtenus dans la saison.

Charlène Goncalves Présidente du Dojo, a remercié les bénévoles du club pour leur implication dans l'organisation des différentes manifestations qui ont jalonné la saison, et rappelé l'esprit empreint des valeurs du Judo qui guide la pratique au Dojo Pont d'Isérois. Un pot et un repas ont clôturé cette quarantième et belle saison.

### STAGE DE PÂQUES AU DOJO

Un stage de 2 jours a été organisé pour les jeunes de 7/10 ans, stage encadré par Djamel Bazri, prof au Dojo et Patrick Jourdan en formation pour le brevet professionnel de judo.

Ces stages permettent aux jeunes de progresser techniquement et aussi de faire connaissance avec les judokas d'un autre cours



## Tennis

### RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DE LA SAISON



Photos : M. Rebattet



Les compétitions par équipes se sont achevées en mai, et cette année 1 équipe féminine et 2 équipes masculines ont honorablement représenté le club en championnat Drôme Ardèche.

Bravo à nos jeunes joueurs Baptiste, Ethan, Mathieu et Simon, qui se sont illustrés sur la formule plateaux, un mini-tournoi qui réunit 4 clubs sur un après-midi.

#### Nos partenaires

Afin de développer le club, nous avons fait appel à plusieurs partenaires. Nous tenions à remercier lors d'une soirée conviviale les commerçants et entreprises locales qui nous soutiennent.

#### Portes Ouvertes

Pour les finales de Roland Garros, nous avons organisé une journée portes ouvertes au club.

Au programme : prêt de matériel, animations et Roland Garros sur grand écran.

Une belle réussite pour une première.

Vous souhaitez jouer au tennis cet été ?

Nous vous proposons plusieurs formules : stage découverte, cours particuliers ou simple accès au cours.

**Contactez-nous !**

[www.tennisclubdepont.com](http://www.tennisclubdepont.com)

[www.facebook.com/Tennisdepont](https://www.facebook.com/Tennisdepont)

## Cos volley

Constitué de 60 licenciés, dont 20 jeunes, le club du COS Volley Pont de l'Isère a proposé de multiples possibilités d'assouvir sa passion. Cela part des catégories jeunes jusqu'aux seniors, ayant l'âme compétitrice ou non.

Les plus jeunes (4 filles nées en 2009) ont montré une belle motivation tout au long de l'année, avec une présence assidue aux entraînements et un esprit d'équipe remarquable.

Les 14 jeunes garçons ne sont pas en reste, même si 6 d'entre eux découvraient ce sport. Là aussi, l'état d'esprit est à souligner car ils ont fait preuve d'une belle volonté d'apprendre, certains allant jusqu'à faire des stages pendant leurs vacances.

La section loisirs présentait cette année 2 équipes, 15 personnes (pour ce coup-là, l'âge ne sera pas dévoilé). Le résultat sportif, moins important que la notion de plaisir prise à être ensemble, reste à souligner, les 2 équipes finissant dans les 5 premiers du classement.

L'équipe filles, évoluant en départementale, a connu une saison régulière dans les résultats puisque toujours présente sur le podium pour finir par échouer en finale face à Charnas. L'usure physique se fait sentir et des renforts seraient les bienvenus pour la saison prochaine.

L'équipe garçons dite "fanion" évoluait cette année en régionale et en terminant 6<sup>e</sup> de sa poule a souffert d'un effectif restreint mais solidaire et avait à cœur de vivre une belle aventure humaine. Avec l'été, les tournois et terrains de beach nous attendent.

**Pour toute demande de renseignements :**

[pontdeliserecosvolley@gmail.com](mailto:pontdeliserecosvolley@gmail.com)

Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre pour la reprise, sourire jusqu'aux oreilles et bronzage de rigueur..."



## Dynamic Danse

Dynamic Danse a clôturé sa saison le 22 juin, 90 élèves de 4 à 78 ans qui nous ont baladé « Au fil des saisons » thème de notre gala de fin d'année.

**Retour sur la saison :**

### Décembre 2018

- Porte ouverte, les parents des groupes Éveil (4 – 6 ans) ont découvert les coulisses d'un cours de danse autour du verre de l'amitié.
- Participation au Téléthon de Pont-de-l'Isère.

### Février 2019

Nous avons organisé un « workshop » de Line Danse le dimanche 17 février. Autour d'une ambiance à la fois conviviale et sérieuse 120 danseurs, venus de tout horizon (Drôme Ardèche Isère) ont pu réviser leurs chorégraphies. Un évènement qui sera reconduit.



Workshop



Soirée caritative

### Mars 2019

Bientôt 10 ans que Dynamic Danse soutient l'association « 1.2.3 Soleil Les Clowns à l'Hôpital », l'équipe remercie tous les danseurs et chanteurs bénévoles qui nous ont offert un superbe spectacle. Nous remercions également nos artisans locaux pour leurs dons de sucré salé, ainsi que la générosité du public, grâce à eux nous avons pu reverser la somme de 1037 € à 1.2.3 Soleil.

### Prochainement

Le forum des associations le 6 septembre. Notre assemblée générale courant octobre, de nouvelles idées sont toujours les bienvenues...

### Plus d'informations

Facebook « **Dynamic Danse Pont-de-l'Isère** »  
ou [dynamicdanse@sfr.fr](mailto:dynamicdanse@sfr.fr)

## Boule pont d'iséroise

La Boule Pont d'Iséroise a été endeuillée cette saison par la disparition d'Henry Bargeton et de Daniel Dorier et nos pensées vont vers leurs familles. Les résultats cette saison sont encore prometteurs avec la qualification de la quadrette CASTET pour les championnats de France à Albertville.

Les féminines ont elles aussi un très beau parcours à leur actif avec le titre de Championne de la Drôme en AS FÉMININ pour Marie-Françoise Cuney et Sonia Grange qui participeront à la finale régionale AURA à VICHY.

À noter également la belle performance de Marie-Françoise Cuney associée à Liliane Serret et Marie-Paule Roman de Chabeuil qui ont perdu en demi-finale du prestigieux concours de Bellecour.

Le bulletin municipal paraissant avant la fin de la compétition sportive, nous espérons encore de bons résultats à venir.

En belle saison d'avril à octobre, nous vous invitons à nous retrouver au stade pour vous initier aux joies de la boule lyonnaise.



Marie-Françoise Cuney très concentrée à Bellecour



## Amicale Laïque

La Kermesse a eu lieu le 28 juin. Le repas était préparé par les restaurateurs Ma Renaissance et Les Cocottes.

### Que s'est-il passé depuis ce début d'année 2019 ?

Tout d'abord le **19 janvier** le loto annuel. Nous avons une nouvelle fois fait salle comble. Nous ne remercierons jamais assez tous les généreux donateurs sans qui le succès du loto ne serait pas le même.

Le **30 mars** L'Amicale a arpenté les rues de Pont-de-l'Isère pour le Carnaval. Le thème de cette année : Princes et Princesses.

Merci au Garage du 45<sup>e</sup> Parallèle qui a su encadrer le cortège et permettre ainsi un défilé en toute sécurité.

Le **21 avril**, l'Amicale est venue en support de l'association des commerçants de Pont pour l'organisation de la cueillette des œufs de Pâques.

L'Amicale prendra un repos bien mérité cet été pour redémarrer une nouvelle saison dès Septembre. Nous comptons sur vous...  
À très bientôt

## FCPE

Chers parents des écoles de Pont-de-l'Isère, L'association des représentants des parents d'élèves vous attend nombreux à la rentrée prochaine.

**Notre mission** : être la voix des parents et les représenter au sein de l'école mais également mettre en place des projets avec les enseignants pour les enfants.

Cette année, pour l'école élémentaire : La représentation d'une troupe de théâtre d'improvisation, sur le thème des messages clairs (projet de l'école cette année) et sur les émotions.

Merci aux parents ayant participé à l'achat des viennoiseries, qui a permis de financer ce projet en complément de la subvention de la mairie. Un grand merci également à la boulangerie « Choux Caramel » pour leur aide et pour nous avoir régalié avec ses pains aux chocolats et croissants lors de nos ventes.

À notre grand plaisir, l'équipe s'est étoffée cette année, permettant de multiplier les idées et la mise en place de projets. Mais à plusieurs c'est encore mieux!!!

Pour cette année 2019-2020 un projet nous tient à cœur...

Venez le découvrir lors de notre assemblée générale :

**Le mardi 17 septembre 2019, 20 h à la salle communale du village.**

Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux parents, sans engagement, seulement pour découvrir et partager de nouvelles idées, lors d'une soirée conviviale.

L'équipe de la FCPE de Pont-de-l'Isère

fcpepontdelisere@gmail.com - Émilie PASSAS, présidente : 06 82 09 94 58



### Des messages clairs pour éviter la guerre



#### 1 - Annoncer

« Je vais te faire un message clair. »



#### 2 - Exposer

« Quand tu m'as ... »



#### 3 - Exprimer

« Je me suis senti ... »



#### 4 - Réparer

« J'attends de toi ... As-tu compris ? »

- Excuses
- Réparation
- Arrangement



## Comité de jumelage

Trente adhérents du Comité de Jumelage sont partis en Italie du 21 au 24/06/2019.

**Au programme** : visite de la ville de Mantava et de monuments historiques, fête Patronale à Castel San-Giovanni.

Nous préparons notre traditionnel Loto prévu le samedi 14 septembre 2019 à 20 h à la salle polyvalente, avec toujours de très beaux lots.

Nous organiserons également notre Salon de l'Art et du Goût qui aura lieu le dimanche 3 novembre 2019, à la salle polyvalente, avec toujours de nombreux exposants.

Au plaisir de se retrouver nombreux à ces festivités.

**BONNES VACANCES A TOUS !!!!!!!!!!!!!**

## Comité des fêtes

C'est après une très belle année 2018, que le Comité des fêtes dresse un bilan positif autant moral que financier pour ce premier semestre 2019.

L'année a débuté par une nouveauté, une soirée One man show qui a accueilli plus de 170 spectateurs, tous ravis.

Les traditionnelles brocantes co-organisées avec d'autres associations continuent (14 juillet puis 8 septembre et 13 octobre).

En partenariat avec la mairie, l'événement « Courir et Marcher sur le 45<sup>e</sup> Parallèle », a été une belle réussite.

En écrivant ces mots, nous espérons que la 1<sup>re</sup> fête de l'été aura tenu ses promesses. Continuez à suivre notre actualité sur Facebook.

Dès à présent, réservez votre **samedi 5 octobre : grande soirée années 80, avec repas, cabaret et DJ.**



## Aéroloisirs du 45<sup>e</sup>



Ce lundi 27 mai Claude Chastagnier, Président du Club Aéroloisirs du 45<sup>e</sup>, remettait en présence des représentants de la Mairie la médaille et le diplôme 2019 de Pilote du Club, qui intronise au rang de Pilote les nouveaux adhérents ayant réussi à acquérir les rudiments du pilotage de leurs aéromodèles.

Six nouveaux pilotes ont été mis à l'honneur dont quatre cadets : Lorik, Lucas, Nicolas et Rémy, confirmant l'attrait des tous jeunes pour cette discipline.

Lucas, le plus jeune n'a que 6 ans lorsqu'il rejoint le club. Au vu de son très jeune âge, le doute du formateur était grand quant à savoir

s'il allait maîtriser correctement ces capricieux engins volants... Mais là, Ô surprise le tout jeune pilote démontre des capacités hors pair, et arrive très rapidement à faire voler sa « drénaline » en salle. Les autres pilotes diplômés ont eux aussi cette année fait montre d'application et de célérité dans leur apprentissage. Il faut reconnaître que le cru 2019 est un millésime d'excellente qualité... Le Club compte cette année 10 cadets sur un effectif de 31 adhérents, et deux jeunes cadettes démontrent que ce loisir attire aussi les féminines. Les pilotes du Club Aéroloisirs du 45<sup>e</sup> de Pont-de-l'Isère pratiquent aussi bien le vol Indoor en salle avec des avions extra-light, que le vol en extérieur avec avions et hélicoptères, électriques ou thermiques, ainsi que planeurs. Pour tous ceux qui sont intéressés par ce loisir qui est aussi une discipline exigeante, nous vous invitons à venir nous rejoindre. Le Club possède des avions école qu'il vous sera possible de piloter avec un instructeur. Un passeport découverte à prix modique vous permet de découvrir le pilotage des modèles radiocommandés.

**Tous les renseignements sur notre site**

<http://www.aeroloisirsdu45eme.fr>

Et vous pouvez nous rencontrer le lundi soir de 18 h à 19 h au gymnase de Pont-de-l'Isère.

N'hésitez plus si vous voulez nous rejoindre.



excursions  
séjours

transport scolaire et tourisme  
location Minibus 9 places  
avec ou sans chauffeur - Permis B

**Mercier**

www.tourisme-mercier.com  
26600 TAIN L'HERMITAGE 04 75 08 26 52



**Utile**

**NOS SERVICES :**

- Livraison à domicile
- Dépôt de gaz
- Pain cuit sur place
- Dépôt pressing

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 non-stop  
Dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h 30

1, route de Lyon - 26600 PONT-DE-L'ISÈRE  
04 75 58 21 84

## Luttons contre le moustique tigre !

**L**e moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004. Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 8 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Puy de Dôme, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Taille réelle

Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé.

### Prévention : Quelques gestes simples

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastiques, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Entretien du jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

**Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.**

POUR EN SAVOIR +

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes : [www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr)  
Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes : <https://www.eid-rhonealpes.com/>

## Conseil municipal du 18 mars 2019

### DELIBÉRATIONS

#### Question n° 1

##### Mise à jour du tableau des effectifs

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil municipal, de modifier le tableau des emplois. Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil municipal le 29 août 2017, Le Conseil municipal DÉCIDE d'adopter les suppressions et créations d'emplois ainsi proposées et la modification du tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 comme suit:

##### A/ FILIÈRE: ADMINISTRATIVE

Cadre d'emploi: Adjoint administratif

Grade: Adjoint administratif 35 h - ancien effectif **3** - nouvel effectif **1**

Grade: Adjoint administratif PPAL 1<sup>re</sup> classe 35 h - ancien effectif **1** - nouvel effectif **3**

##### FILIÈRE: TECHNIQUE

Cadre d'emploi: Adjoint technique

Grade: Adjoint technique 17 h 50 - ancien effectif **1** - nouvel effectif **0**

Grade: Adjoint technique PPAL 2<sup>e</sup> classe 17 h 50 - ancien effectif **0** - nouvel effectif **0**

##### FILIÈRE: TECHNIQUE

Cadre d'emploi: Agent de maîtrise

Grade: Agent de maîtrise 35 h - ancien effectif **1** - nouvel effectif **0**

Grade: Agent de maîtrise PPAL 35 h - ancien effectif **1** - nouvel effectif **2**

##### FILIÈRE: SOCIALE

Cadre d'emploi: Agent territorial spécialisé des Écoles maternelles

Grade: ATSEM 28 h - ancien effectif **1** - nouvel effectif **0**

Grade: ATSEM PPAL 2<sup>e</sup> classe 28 h - ancien effectif **0** - nouvel effectif **1**

##### B/ FILIÈRE: TECHNIQUE

- d'un emploi d'adjoint technique pour accroissement d'activité à temps non complet à raison de 2.77 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.

#### Questions n° 2 à 7

##### Comptes administratifs et comptes de gestion 2018 - Affectation des résultats budget général - service assainissement

Madame le Maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs: COMMUNE – ASSAINISSEMENT

##### Le point au 31-12-2018 Commune / Fonctionnement 2018 avec les reports antérieurs

|               |                |
|---------------|----------------|
| Dépenses 2018 | 1 930 640,66 € |
|---------------|----------------|

|               |                       |
|---------------|-----------------------|
| Recettes 2018 | 2 249 817,90 €        |
| Reports 2017  | 285 966,82 €          |
| <b>Total</b>  | <b>2 535 784,72 €</b> |

Excédent de fonctionnement cumulé: **785 144,06 €.**

##### Investissement 2018 avec les reports antérieurs et les restes à réaliser

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| Dépenses 2018              | 2 022 054,13 €        |
| Déficit 2017               | 148 787,82 €          |
| Restes à réaliser Dépenses | 139 353,72 €          |
| <b>Total</b>               | <b>2 161 407,85 €</b> |

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| Recettes 2017              | 1 367 509,97 €        |
| Déficit 2018               | <b>- 654 544,16 €</b> |
| Restes à réaliser Recettes | 245 650,22 €          |
| <b>Total</b>               | <b>1 613 160,19 €</b> |

Besoin net de financement en 2018: **548 247,66 €.**

L'excédent de fonctionnement cumulé: **785 144,06 €** permet de financer:

|                                      |              |
|--------------------------------------|--------------|
| Le besoin net de financement de 2018 | 548 247,66 € |
|--------------------------------------|--------------|

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| La différence sera l'excédent de fonctionnement à reporter | 236 896,40 €<br>au budget 2019 |
|--|--------------------------------|

##### Le point au 31-12-2018 Assainissement

##### Fonctionnement 2018 avec les reports antérieurs

|               |             |
|---------------|-------------|
| Dépenses 2018 | 31 995,36 € |
|---------------|-------------|

|               |                      |
|---------------|----------------------|
| Recettes 2017 | 191 024,55 €         |
| Report 2016   | 864 858,54 €         |
| <b>Total</b>  | <b>1 055 88,09 €</b> |

Excédent de fonctionnement cumulé: **1 023 887,73 €.**

##### Investissement 2018 avec les reports antérieurs et les restes à réaliser

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Dépenses 2018              | 188 372,76 €        |
| Restes à réaliser Dépenses | 53 021,80 €         |
| <b>Total</b>               | <b>241 394,56 €</b> |

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Recettes 2018              | 240 270,99 €        |
| Excédent 2017              | 17 220,52 €         |
| Restes à réaliser Recettes | 9 180,00 €          |
| <b>Total</b>               | <b>266 671,51 €</b> |

**L'excédent de fonctionnement cumulé : 69 118,75 €.**

Les comptes de gestion de la Trésorière sont concordants aux comptes de la commune. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Madame le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, Adopte les comptes administratifs et de gestion de la Commune et du Service Assainissement, et décide d'affecter les résultats au budget 2019 conformément à ce qui a été présenté.

**Question n° 8**

**Création d'une 3<sup>e</sup> autorisation de stationnement de taxi**

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le fonctionnement d'une autorisation de stationnement de taxi et propose de modifier le nombre d'autorisation de stationnement sur la commune. Elle informe qu'actuellement il y a 2 autorisations et qu'il serait nécessaire au vu de l'augmentation de la population et de l'arrivée de nouvelles entreprises sur la Zone d'activité de rajouter une autorisation supplémentaire. Elle rappelle qu'une personne, chauffeur de taxi, est inscrite sur le registre de liste d'attente de la mairie. Le Conseil municipal, DÉCIDE, de fixer ce nombre d'autorisation de stationnement de taxi à 3 dans la commune.

**Question n° 9**

**AVIS sur enquête publique – demande unique de prélèvement pour les irrigants déposée par le SYGRED**

Madame le Maire informe que le SYGRED (Syndicat de gestion de la ressource en eau dans la Drôme) a été désigné « Organisme Unique de Gestion Collective » pour le bassin de la Drôme des Collines. Cela signifie qu'il est devenu l'organisme qui doit déposer auprès de l'administration une demande unique de prélèvement pour le compte de tous les irrigants du secteur « Drôme des Collines ».

Le SYGRED porte la demande de prélèvement pour l'usage irrigation, il représente donc tous les irrigants agriculteurs ou syndicats d'irrigation qui prélèvent de l'eau dans le secteur Drôme des Collines (irrigants drômois et un irrigant isérois). Celui-ci a fait une demande préalable à Autorisation Environnementale Unique pour les Installations, Ouvrages, Travaux et Activités AEU-IOTA, relative à la loi sur l'eau concernant le projet d'autorisation unique de prélèvement pour l'irrigation à des fins agricoles, dans le bassin versant topographique du secteur

Drôme des Collines (hors prélèvement dans le Rhône ou l'Isère) pour une durée de 3 ans. Cette demande d'autorisation a été soumise à enquête publique du 25 janvier 2019 au 14 mars 2019. La commune se trouvant incluse dans le rayon d'affichage prévu a procédé à l'affichage réglementaire. Le Conseil municipal DONNE son accord au projet d'autorisation unique de prélèvement pour l'irrigation à des fins agricoles et APPROUVE le dossier.

**Question n° 10**

**Compte rendu des décisions prises par Madame le Maire**

**Décision 2019.006** - Madame le Maire sollicite de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Drôme une subvention, au taux maximum, pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement 2019 pour un montant de 306777 €.

**Décision 2019.007** - L'avenant N°1 au marché relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de réseaux d'assainissement collectifs avec le bureau SEDIC a pour objet la prise en compte de l'augmentation de l'estimation des travaux induite par des travaux de voirie. Celui-ci est accepté pour un montant de 1811,95 € HT ce qui porte le montant du marché à 13986,95 € HT.

**Décision 2019.008** - Le Marché relatif au contrat de maintenance de l'installation d'Alarme intrusion du restaurant scolaire est attribué à SAP (Sud Alarme protection) pour un montant annuel de 90 € HT.

**Décision 2019.009** - Le Marché relatif à la mission de contrôle technique (L-LE -SEI-HAND ATTHAND2) pour les travaux de réaménagement de la Maison des services est attribué à QUALICONSULT pour un montant de 3500,00 € HT.

**Décision 2019.010** - Le Marché relatif à la mission CSPS (Coordination Sécurité et Protection de la Santé) pour les travaux de réaménagement de la Maison des services est attribué à QUALICONSULT SÉCURITÉ pour 2300,00 € HT.

**Décision 2019.011** - Le Marché relatif à la mission CSPS (Coordination Sécurité et Protection de la Santé) pour les travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement est attribué à QUALICONSULT pour 950 € HT.

**Questions diverses**

**Madame le Maire** Réaménagement de la Maison des services : le permis de construire déposé, consultation pour recherche entreprises lancée.

Réhabilitation des réseaux d'assainissement : diagnostic amiante en cours et consultation pour recherche entreprise lancée.

Aménagement du RD 153 : le projet avance.

Carte scolaire : ouverture d'une classe en élémentaire et fermeture d'une classe en maternelle.

Urbanisme : modification simplifiée du PLU en cours suite à incohérence sur les orientations d'aménagement sur le secteur du marché aux fruits, aucune modification de zone ni de règlement.

Commission des finances le 4 avril à 18h30 pour le budget 2019.

**M. Weibel Jean-Christophe** : le projet d'aménagement d'un terrain de foot à 8 avance, les devis sont en cours d'analyse. Les travaux nécessiteront l'interdiction d'utilisation du terrain pendant 6 mois environ.

**M. Roux Daniel** : suite au projet de réfection de la voirie du chemin des Crêtes et de la rue de la Gare une rencontre a eu lieu avec les élus de la Roche-de-Glun, ceux-ci étant mitoyens. Une participation financière commune a été décidée.

Le projet d'enfouissement des réseaux électriques et France Télécom de la rue des Moulins sera à valider et d'un montant d'environ 60000 € HT. Commission voirie 27 mars à 17 h. Des traçages de voirie sont prévus, en particulier ceux des passages piétons du giratoire RN 7/Cévennes/RD 153 qui sont à l'étude pour pallier aux contraintes de circulation.

**M<sup>me</sup> Castello Christel** : Il reste des newsletters à distribuer.

**M. Pizieux Marc** : au vu des dossiers de subvention des associations, une certaine stabilité dans les effectifs et une bonne santé financière. Le remplacement d'un lino par Dynamic danse a été acté. Le club de tennis a demandé un rafraîchissement du pool house, une étude est faite pour effectuer les travaux par les services techniques.

Samedi 23 mars soirée caritative organisée par Dynamic danse en faveur de 1-2-3 soleil.

**M. Sifflet Jacques** : mercredi 20 mars rencontre avec le SIRCTOM pour envisager une 3<sup>e</sup> collecte des ordures ménagères.

**M<sup>me</sup> Pouilly Isabelle** : mardi 19 mars grève aux écoles, service minimum mis en place à la maternelle. Les inscriptions pour la rentrée de septembre auront lieu en avril.

**M<sup>me</sup> Chastagnier Isabelle** : les flyers pour la conférence sont arrivés. L'atelier sophrologie a repris, seulement 10 participants pour 15 places. Bilan de la semaine bleue 2018 et réflexion à mettre en place pour les animations 2019.

Une formation diplômante aux gestes qui sauvent est programmée pour le 27 avril, il faut 8 à 10 participants pour un coût de 45 €.

**M. Renaud Claude** : actuellement beaucoup de commissions d'accessibilité pour divers ERP.

## Conseil municipal du 8 avril 2019

En préambule à la séance Madame le Maire souhaite, présenter les condoléances du Conseil municipal aux parents et à la famille de Pauline Lacaton. Pauline a siégé au Conseil municipal de 2014 à 2017.

### DELIBÉRATIONS

#### Question n° 1

##### Aménagement terrain de football à 8 – approbation programme

Madame le Maire rappelle que par délibération du 29 janvier 2019 il a été accepté le principe de création d'un terrain de football à 8 au complexe sportif.

Des subventions pouvant être accordées par le Fonds d'aide au football amateur (FAFA) ainsi que par la région Auvergne Rhône Alpes, il est nécessaire d'établir un programme précis pour ce dossier.

Elle propose pour avis au Conseil municipal le plan de financement suivant :

|  |            |
|--|------------|
| -Travaux de mise en place du terrain ..... | 38480 € HT |
| - Subvention FAFA.....                     | 10000 €    |
| - Subvention Région.....                   | 10000 €    |
| - Solde à charge de la Commune.....        | 18480 € HT |

#### Question n° 2

##### Aménagement RD 153 – Avant-projet définitif

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement de la Route départementale 153 (Avenue de Romans) entre le pont de l'autoroute et la Route Nationale 7. Le bureau d'étude STADIA a remis l'avant-projet définitif qui se monte à 859 891,50 € HT. Afin de poursuivre les différentes étapes de l'opération il est nécessaire de valider cet avant-projet.

Le Conseil municipal ACCEPTE l'avant-projet présenté par le bureau STADIA.

#### Question n° 3

##### SDED – Enfouissement réseaux électriques – dossier 262500014ART

Madame le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la Commune aux caractéristiques suivantes :

Opération : effacement et fiabilisation des réseaux électriques rue des Moulins et une partie de l'avenue du Vercors à partir des postes Bellevue et Chantemerle dissimulation des réseaux téléphoniques

pour une dépense prévisionnelle communale de **25 527,13 €**

Le Conseil municipal APPROUVE le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme et le plan de financement présenté.

#### Question n° 4

##### SDED – Enfouissement réseaux électriques – dossier 262500014AER

Madame le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la Commune aux caractéristiques suivantes :

Opération : effacement et fiabilisation des réseaux électriques rue des Moulins et une partie de l'avenue du Vercors à partir des postes Bellevue et Chantemerle pour une dépense prévisionnelle communale de **33 586,66 € HT**. Le Conseil municipal APPROUVE le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme.

#### Question n° 5

##### CDG – Consultation prévoyance et/ou santé

Madame le Maire, informe le Conseil que depuis le décret n°2011-1474 paru le 10 novembre 2011 les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à des contrats d'assurances destinés à couvrir le risque santé et/ou le risque prévoyance de leurs agents. Le Centre de Gestion de la Drôme se propose de réaliser une mise en concurrence. Il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération. Les collectivités conserveront l'entière liberté d'adhérer à la convention qui leur sera proposée.

Le Conseil municipal, DÉCIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque Prévoyance et Santé.

#### Question n° 6

##### CDG – Convention retraite avenant N° 2

Madame le Maire expose, que par la convention assistance retraite 2015-2017, approuvé par délibération du 11 mai 2015 le Centre Départemental de Gestion assiste la commune pour la gestion des dossiers de retraite.

Il est nécessaire de statuer sur l'avenant n° 2 à la convention, comprenant la prorogation de la durée de cette dernière et l'intégration du nouveau service QCIR.

Le Conseil municipal ACCEPTE l'avenant n° 2 à la convention Assistance Retraite signée avec le Centre Département de Gestion.

#### Questions n° 7 à 9

##### Budget primitif Général 2019

Madame le Maire présente le projet de vote :

- 1) des taux d'impôts :
- Taxe d'habitation ..... 6,89 %
  - Taxe foncière (bâti) ..... 12,80 %
  - Taxe foncière (non bâti) ..... 54,20 %

Votants 22 / Pour 22  
Contre 0/Abstentions 0

- 2) Des subventions communales (voir liste dans le projet de budget primitif 2019).  
Votants 22 / Pour 22

Contre 0/Abstentions 0

- 3) Budget primitif général 2019 :

|                | Dépenses              | Recettes              |
|----------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonctionnement | 2610472,18 €          | 2610472,18 €          |
| Investissement | 2 135 595,68 €        | 2 135 595,68 €        |
| <b>Total</b>   | <b>4 746 067,86 €</b> | <b>4 746 067,86 €</b> |

Votants 22 / Pour 22  
Contre 0/Abstentions 0

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents adopte le budget primitif 2019 du budget général tel que présenté.

#### Question n° 10

##### Budget primitif Service assainissement 2019

Madame le Maire présente le projet de vote du budget primitif assainissement 2019 :

|                | Dépenses              | Recettes              |
|----------------|-----------------------|-----------------------|
| Exploitation   | 1 203 887,73 €        | 1 203 887,73 €        |
| Investissement | 361 021,80 €          | 361 021,80 €          |
| <b>Total</b>   | <b>1 564 909,53 €</b> | <b>1 564 909,53 €</b> |

Votants 22 / Pour 22  
Contre 0/Abstentions 0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents adopte le budget primitif 2019 du service assainissement tel que présenté.

#### Question n° 11

##### Tarifs service périscolaire

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer les nouveaux tarifs pour le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et propose de reconduire les tarifs de l'année 2018/2019. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les nouveaux tarifs tels que présentés à compter du 01/09/2019.

**Question n° 12**

**Conventions pour servitude passage  
ESPRIT - ARMAND**

Madame le Maire informe l'assemblée que MM. Armand Julien et Esprit Aurélien ont demandé une autorisation de voirie pour traverse de voie et de parcelles de la Commune afin d'enterrer une canalisation d'eau d'irrigation. Afin d'autoriser cette traversée il est nécessaire que la Commune établisse une convention de servitude pour passage de canalisation sur les parcelles concernées: pour M. Armand Julien: les parcelles AC 355 et ZI 375.

Pour M. Esprit Aurélien: la parcelle AD 80 et la traverse du VC 19 « Chemin des Gours » au droit de la parcelle AD 80.

Le Conseil municipal, **ACCEPTE** les conventions à passer.

**Question n° 13**

**Compte rendu des décisions prises par  
Madame le Maire sur délégation du  
Conseil municipal**

**Décision 2019.012** - Madame le Maire décide de vendre le véhicule Mercedes Type AU-2232-03.02 immatriculé CG-877-AY à M. Polleux Christophe « CHRIS UTILITAIRES » domicilié 45, allée du Vivarais 26300 Bourgade-Péage.

Le prix de la vente est fixé à 1500 €.

**Décision 2019.013** - Madame le Maire sollicite auprès du SDED une aide technique et financière au titre du réaménagement de la Maison des Services et décide de céder au SDED les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) issus des travaux réalisés.

**Questions diverses**

**M. Daniel Roux:** suite à la visite des chemins par la commission voirie des chiffrages ont été demandés à l'entreprise EIFFAGE. Les voies concernées: place du Souvenir, chemin du Contre Canal, rue Ampère, accès lotissement le Mas des Moulins, avenue des Cévennes (fissures). La rue de la Gare et le chemin des Crêtes étant mitoyens avec La Roche-de-Glun une confirmation de la Mairie de Roche-de-Glun est en attente pour une participation partagée.

Sur les chemins d'exploitation les services techniques interviendront. Une campagne « d'emplois » pour boucher les trous va être lancée.

**M. Marc Pizieux:** suite à la participation d'un intervenant « Musique » à l'école une présentation d'un spectacle de percussions est présenté aux parents le 8/9 et 11 avril par les élèves d'élémentaire.

Reprise de la brocante le 14 avril.

Tombola et chasse aux œufs organisées par l'Association ACAP le 21 avril au complexe sportif. Fête de la pêche: 27 avril. Coupe de la municipalité pétanque: 27 avril. Challenge Gérard Nadal: 27 avril (La Roche-de-Glun)

**M. Jacques Sifflet:** Le SIRCTOM a mis en place une troisième tournée de ramassage des ordures ménagères sur l'îlot Avenue de Provence.

**M. Claude Renaud:** commission électorale le 2 mai à 14 h.

**M<sup>me</sup> Isabelle Chastagnier:** permanence LISA (Lieu d'Information Séniors et Autonomie) -2<sup>e</sup> trimestre 2019 à Pont-de-l'Isère: le mercredi 10 avril 2019 matin, mercredi 22 mai 2019 matin et le mercredi 19 juin 2019 matin sur rendez-vous.

Animation TOBBOGAN: accueil enfants parents à votre rencontre, organisé par MJC/CS de Tain-l'Hermitage mercredi 17 avril 2019 entre 14 h et 17 h30. Salle de danse du gymnase Pont-de-l'Isère.

Conférence animée par Alan Thomas conférencier de l'association e-enfance « comment protéger son enfant des dangers d'internet et des réseaux sociaux? »

Quel bon usage des outils numériques? » le jeudi 11 avril 2019 de 18 h à 20 h en mairie de Pont-de-l'Isère.

Journée formation les gestes qui sauvent: samedi 27 avril 2019 de 8 h30 à 17 h à la Salle Associative Square Charles Servan, au prix de 45 € (pour les personnes en activité salariée, les frais de la formation peuvent être pris en charge par le CPF (Compte Personnel de Formation)).

**M. Patrick Touret:** compte rendu de l'Assemblée générale de la « Mission locale » qui se trouve en difficulté par baisse des budgets et la nécessité de s'adapter aux différents changements et regroupements pour pouvoir venir en aide aux jeunes de 16/25 ans dans les meilleures conditions.

**M. Jean-Pierre Bouyer :** s'étonne de l'augmentation du prix de l'adhésion au SPANC fixé par ARCHE AGGLO, 20 € par an alors qu'auparavant il était de 80 € pour un contrôle environ tous les 8 ans.

**Conseil municipal du 6 mai 2019**

**DELIBÉRATIONS**

**Question n° 1**

**PLU: Modification simplifiée n° 1**

Madame le Maire expose qu'elle a lancé une procédure de modification simplifiée du PLU ayant pour objet de rectifier une erreur matérielle. En effet, l'orientation d'aménagement et de programmation, page 5 du PLU approuvé, comporte deux erreurs graphiques: La localisation du marché aux fruits n'est pas la bonne, et le projet d'implantation d'un équipement d'intérêt collectif en continuité du site du marché est une erreur. Ainsi, l'orientation d'aménagement actuel pose un problème.

Certains tènements identifiés n'ont jamais eu pour vocation d'accueillir le marché aux fruits. Ce dossier a été mis à disposition du public, aucune remarque n'a été déposée.

Le Conseil municipal, au Vu du projet mis à disposition du public du 2 avril 2019 au 2 mai 2019 et En l'absence de remarques formulées par le public décide d'approuver le dossier de modification simplifiée du PLU.

**Question n° 2**

**Création postes saisonniers**

Madame le Maire expose qu'en raison du surcroît de travail conséquent au fleurissement estival de la commune, et en raison de l'activité de haute saison

au marché aux fruits, Il y aurait lieu, de créer trois emplois saisonniers d'ouvriers polyvalents à temps complet. Le Conseil municipal accepte.

**Question n° 3**

**Budgets scolaires  
Année scolaire 2019/2020**

Madame le Maire présente les projets de budget scolaire qui seront accordés aux écoles élémentaire et maternelle. Ces budgets fixent les différents postes et les crédits accordés pour l'année scolaire 2019/2020. Elle demande au Conseil municipal de valider ces projets. Le Conseil municipal **ACCEPTE**.

## Question n° 4

### Règlement service périscolaire (restaurant scolaire/garderie)

Madame le Maire expose qu'à compter de la rentrée scolaire 2019/2020 un portail famille va être mis à disposition des utilisateurs des services périscolaires (restaurant scolaire et garderie). Ce portail permettra aux parents de suivre les inscriptions de leurs enfants et de pouvoir payer leurs factures en ligne. Ceci nécessite une modification du règlement du service scolaire, entre autres pour organiser les conditions d'inscription. Le projet est présenté au Conseil municipal qui doit le valider avant que celui-ci soit distribué aux familles. Le Conseil municipal **ACCEPTE** le projet.

## Question n° 5

### Compte rendu des décisions prises par Madame le Maire

**Décision 2019.014** - Le marché N°2019TR0950001 relatif à la réhabilitation des réseaux d'assainissement est attribué au groupement OBOUSSIER TP (mandataire) et TP REALISATIONS (cotraitant) pour 212273,29 € HT.

## Questions diverses

**Madame le Maire:** informe que les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur différentes voies vont débuter mi-juin.

Les travaux vont démarrer par l'allée du Village et la rue de la Camargue. Une intervention de désamiantage va être mise en place par une entreprise spécialisée qui va appliquer une procédure limitant les poussières et contrôlant les rejets.

Pour les travaux d'aménagement de la maison des services, tous les corps de métiers n'ayant pas fait l'objet d'offre la planification des travaux est en attente d'attribution de tous les lots.

Aménagement du RD 153, en attente de la décision du CETOR (Comité d'évaluation technique des opérations routières) dépendant des services du Département pour validation du projet.

**M. Daniel Roux:** les travaux de voirie vont débuter à compter du 20 mai sur les voies suivantes: rue de la Gare, chemin des Crêtes, une partie de la rue Ampère, passage entre le lotissement « les Acacias » et l'allée du Mas des Moulins.

Les services techniques vont procéder au bouchage de trous sur certaines voies.

**M. Marc Pizieux:** l'équipe féminine de Volley va disputer la finale départementale le 11 juin à Granges-lès-Valence.

**M<sup>me</sup> Isabelle Chastagnier:** l'animation TOBOGGAN organisée par la MJC de Tain a accueilli 25 personnes le 17 avril ce

qui représente 10 familles (15 enfants et 10 adultes). Ces personnes venaient de Pont-de-l'Isère, la Roche-de-Glun, Beaumont-Monteux, Chanos Curson, Tournon-sur-Rhône et Larnage. Les membres de la MJC remercient vivement la Mairie pour le prêt de la Salle de danse. La formation aux gestes qui sauvent a permis à 8 personnes d'être diplômées.

**M<sup>me</sup> Élisabeth Fontanet:** en vu de la préparation de la course et de la marche du 2 juin une rencontre avec les signaleurs est organisée le 18 mai à 9h30 au complexe sportif. Un appel est lancé aux personnes qui veulent être bénévoles.

**M. Jean-Christophe Weibel:** ARCHE Agglo a repris la compétence Transports (dont transports scolaires) à la Région Auvergne Rhône-Alpes jusqu'à présent compétente en la matière. Les enfants habitant et scolarisés sur le territoire de l'Agglo devront déposer la demande de transport auprès de cette dernière. Toutefois pour les enfants de Pont-de-l'Isère scolarisés hors du périmètre de l'Agglo (sur Valence, Bourg-lès-Valence ou Romans-sur-Isère par exemple) la demande sera toujours à faire auprès des services de la Région.

## Conseil municipal du 17 juin 2019

En préambule à la séance Madame le Maire - demande au Conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu début d'année 2020. Ce point sera rajouté au N° 6 de l'ordre du jour. Accord du Conseil municipal sur ce rajout.

- Souhaite remercier les bénévoles, le Comité des Fêtes, les élus, les agents communaux, les coureurs (264) et les marcheurs (178) qui ont participé à « Courir et marcher sur le 45<sup>e</sup> parallèle » le 2 juin 2019. Toutes ces personnes ont permis par leur présence et participation le succès de cette manifestation.

- Souhaite au nom du Conseil municipal apporter son soutien moral à l'ensemble des agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs qui ont connu une perte quasi-totale de

leur récolte lors de l'épisode de grêle du 15 juin 2019.

## DELIBÉRATIONS

### Question n° 1

#### ARCHE AGGLO: convention transports

Madame le Maire expose que la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo, organisatrice de la Mobilité, est l'autorité organisatrice compétente, pour organiser les transports scolaires sur son ressort territorial. ARCHE Agglo prend en charge le transport scolaire pour les trajets entre le point de ramassage de l'élève et l'établissement d'inscription. Tous deux doivent obligatoirement être situés à l'intérieur du périmètre de la Communauté d'agglomération ARCHE Agglo. Dans le cas contraire, l'élève doit s'adresser à la Région Auvergne Rhône-Alpes, compétente pour organiser son transport. Afin d'assurer cette

prise de compétence ARCHE Agglo a voté le 3 avril 2019 un règlement des transports scolaires qui définit les règles en matière de tarification, d'accès, de création et de modification de service.

Le Conseil municipal PREND Acte du règlement et AUTORISE Madame le Maire à signer la convention proposée et tout document s'y rapportant.

### Question n° 2

#### Admission en non-valeur de titres non recouvrables

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une somme de 147,73 € concernant des dettes pour le service périscolaire (restaurant scolaire et garderie) ainsi que des reliquats de loyers n'ont pu être recouvrées par la Trésorerie qui lui demande de bien vouloir faire admettre par le Conseil municipal ces sommes en non-valeur. Le Conseil municipal **ACCEPTE**.

**Question n° 3**

**Dénomination d'une voie : allée du Marronnier**

Madame le Maire expose que suite au dépôt d'un permis d'aménager pour le lotissement « Le marronnier » il est nécessaire de dénommer la voie centrale de celui-ci et propose : allée du Marronnier. Le Conseil municipal ADOPTE la dénomination.

**Question n° 4**

**Avis sur enquête publique « puits de la Croix des Marais »**

Madame le Maire informe que dans le cadre de la Révision de la mise en conformité du puits de la Croix des Marais situé sur la commune de La Roche-de-Glun, au bénéfice du Syndicat Eaux de la Veaine, pour l'alimentation en eau potable des communes de La Roche-de-Glun, Pont-de-l'Isère et Mercurool-Veaunes (partie) une enquête publique environnementale unique concernant le projet susvisé est prescrite, sur les communes de La Roche-de-Glun et Pont-de-l'Isère. Cette enquête environnementale unique, d'une durée de 36 jours consécutifs, s'est déroulée du lundi 29 avril 2019 au lundi 3 juin 2019

Ce projet est présenté par le Département de la Drôme pour le compte du Syndicat Eaux de la Veaine. Le Conseil municipal EMET un avis favorable.

**Question n° 5**

**Rapport du service Assainissement 2018**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le rapport du service d'assainissement fait par VEOLIA est à disposition pour consultation.

Principales informations pour le service d'assainissement : 1 366 clients raccordés - 6 postes de relèvement - 2 trop-pleins de postes de refoulement - 29,873 km de canalisations hors branchements (dont EU 21 286 ml et EP 8 587 ml).

**L'essentiel de l'année 2018**

**Principaux travaux**

**Curage préventif :** réseau EU : 2256 ml 106 Grilles/avaloirs - Vidange de 7 puits filtrants - 7 désobstructions.

**Travaux neufs :** branchement assainissement « chemin des Îles ».

**Travaux de maintenance :** renouvellement de grille, tampon clapet à boule, pompe etc.

*Entretien des installations*

**Assiette de redevance : 158 974 m<sup>3</sup>**

Le prix se décompose ainsi :

**Fermier :**

Part fixe 13,22 € HT

Part proportionnelle : 0,06 € par m<sup>3</sup>

**Surtaxe communale :**

Part fixe (19 \* 2) 38 €

Part proportionnelle : 0,65 € par m<sup>3</sup>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, PREND acte de cette communication.

**Question n° 6**

**Recensement de la population 2020 : désignation d'un coordonnateur communal**

Madame le Maire expose que le recensement des habitants de la Commune va avoir lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Pour cela il est nécessaire de nommer un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement. Ses missions nécessitent qu'il soit disponible pendant la période du recensement. Le Conseil municipal PREND ACTE.

**Question n° 7**

**Compte rendu des décisions prises par Madame le Maire**

**Décision 2019.015** - Le marché relatif à la création d'un terrain de football à 8 est attribué à VERT ET SPORT SARL pour 36 748,40 € HT.

**Décision 2019.016** - Considérant que les travaux de création d'un terrain de football à 8 sont éligibles au FAFA dans le cadre des projets ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral, Madame le Maire sollicite auprès de la Fédération Française de Football une subvention au taux de 50 % du coût, plafonné à 10000 €, au titre du Fonds d'aide au football amateur.

**Décision 2019.017** - Considérant que les travaux de création d'un terrain de football à 8 sont éligibles au schéma de cohérence régionale du football, Madame le Maire sollicite auprès de Monsieur le Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes une subvention au taux de 50 % du coût, plafonnée à 10000 €, au titre schéma de cohérence régionale du Football.

**Décision 2019.018** - Madame le Maire sollicite d'ARCHE AGGLO Communauté d'Agglomération le versement d'un fond de concours de 45769 € au titre de l'année 2019 pour le réaménagement de la Maison des services.

**Questions diverses**

**Madame le Maire :** informe que tous les lots des travaux de réaménagement de la Maison des services ont été attribués. Les travaux vont démarrer début septembre 2019, l'ADMR va donc déménager fin août dans les salles municipales. Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur l'allée du Village, la rue de la Camargue et la rue du 16/8 vont débuter.

Le projet d'aménagement du RD153 a été présenté pour la 2<sup>e</sup> fois au CETOR (Comité d'évaluation technique des opérations routières). Celui-ci doit être à nouveau modifié afin de répondre aux demandes du Département. Concernant l'aménagement de la Rue Ampère et la voirie d'accès à la Zone des Vinays, le dossier avance avec ARCHE AGGLO. Le projet d'extension de l'École bio doit être affiné avec les enseignants afin de définir les besoins et souhaits exacts. Mardi 18 juin, restitution par le CAUE de la synthèse des besoins communiqués par les associations pour un futur aménagement de salles municipales.

**M. Roux Daniel :** le programme de voirie a été exécuté, il reste en attente le chemin du Contre-canal à l'étude pour définir le type de réfection.

**M<sup>me</sup> Castello Christel :** renouvelle les remerciements pour les participants à la course du 2 juin. Le chèque sera remis à l'Association « Planète autisme Drôme Ardèche » le 30 août à 18h30.

**M. Pizieux Marc :** Invitation vernissage « Pont des arts » **le 21 juin** à 18h30 salle polyvalente. L'exposition aura lieu les **22 et 23 juin | 22 juin AG USPR** à La Roche-de-Glun à 18h30 | **22 juin Gala DYNAMIC DANSE** à Mercurool | **22 juin Challenge de pétanque Henri BARGETON | 26 juin AG KRAV MAGA** à 19 h | **26 juin AG Volley** à 19h30 | **29 juin Fête de l'été** par le Comité des fêtes | **6 septembre Forum des associations** de 18 h à 20 h à Pont-de-l'Isère | Il y a eu des remises de ceinture au Judo.

**M. Sifflet Jacques :** remerciements pour les participants à la marche du 2 juin (178 marcheurs).

**M<sup>me</sup> Pouilly Isabelle :** Conseil d'école maternelle ce soir, Conseil d'école élémentaire mardi 18 juin - Rencontre avec 2 troupes pour spectacle de Noël (mercredi 26/06 après midi).

**M<sup>me</sup> Chastagnier Isabelle :** Semaine bleue du 7 au 14 octobre 2019, échange intergénérationnel avec atelier pâtisserie à l'école maternelle.

# À VOTRE SERVICE

## MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Tél. : 04 75 84 60 13 – Fax : 04 75 84 75 52  
mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

## POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 75 60 52 50  
Patrouille : 06 08 82 71 78  
pm.pontisere@gmail.com

## MARCHÉ AUX FRUITS

**Horaires professionnels**  
De mai à septembre à 17 h  
D'octobre à avril à 16 h 30  
Tél. : 04 75 84 61 44

## ÉCOLES

**Maternelle** : Directrice M<sup>me</sup> Daurat  
Tél. : 04 75 84 63 06  
**Élémentaire** : Directeur M. Pizieux  
Tél. : 04 75 84 63 24

## CRÈCHE - RAM (relais assistant-e-s maternel-le-s)

S'adresser à : Arche Agglo  
Tél. : 04 26 78 78 78 ou 04 26 78 57 28  
À Pont-de-l'Isère,  
crèche « Couleur Grenadine »

## LA POSTE

Lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h  
Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
Jeudi, samedi de 9 h à 12 h  
**Levée du courrier** (boîte aux lettres de  
La Poste) : 15 h la semaine/ samedi 12 h.  
Tél. : 04 75 84 73 62

## PHARMACIE

M<sup>lle</sup> Leynier  
2 rue du Château d'Eau – Tél. : 04 75 84 50 14

## INFIRMIÈRES

**Cabinet infirmier** : 3 avenue de Provence  
Tél. : 04 75 84 67 16  
M<sup>me</sup> Noiry – M<sup>me</sup> Bosc – M<sup>me</sup> Vergne –  
M<sup>me</sup> Serres (Roldan Munoz) – M<sup>me</sup> Barreau

## MÉDECINS

Docteur Hélène Poupard  
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 55 02 55  
Docteur Clément Skladanek  
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 69 35  
Docteur Olivier Crespy  
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 68 24

## CABINET DENTAIRE

Docteur Cécile Caplier  
11 rue des Bruyères – Tél. : 04 75 84 62 93

## OSTÉOPATHES

M<sup>me</sup> Chantal Stringher  
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 25 85 53  
M. Vincent Michel – 8 allée des Iris  
Tél. : 04 75 84 66 66

## KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Vincent Michel – 8 allée des Iris  
Tél. : 04 75 84 66 66  
M<sup>me</sup> Élodie Ponsot – 20 bis rue Molière  
Tél. : 09 83 52 52 28  
M. Stéphane Sisak – 21 rue du 16 août 1944  
Tél. : 09 83 03 77 19 ou 06 62 06 86 59

## ORTHOPHONISTE

M<sup>me</sup> Sylvie Tourniaire  
Maison médicale  
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 66 72

## PSYCHANALYSTE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Psychomotricien D.E. – Sexologie clinique D.U.  
M. Patrick Hollender  
9 allée des Quatre Saisons  
Tél. : 07 78 10 64 86

## LOGEMENT SOCIAL

S'adresser à :  
**Drôme Aménagement Habitat**  
12 place Latour Maubourg – 26000 Valence  
Tél. : 04 75 81 30 60  
**Société Développement Habitat**  
4 rue Pasteur – 26000 Valence  
Tél. : 04 75 81 39 39

## VÉOLIA EAUX

S'adresser à :  
Véolia Eaux, 2 rue Paul Langevin - Pôle 2000  
07130 Saint-Péray – Tél. : 09 69 32 34 58

## ORDURES MÉNAGÈRES

S'adresser à : SIRCTOM Andancette  
Tél. : 04 75 03 87 87

## DÉCHETTERIE

Tél. : 04 75 07 08 23 à Mercuriol du lundi au  
samedi.  
**Horaires d'été** : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h  
**Horaires d'hiver** : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
**CENTRE HOSPITALIER DE ROMANS**  
Tél. : 04 75 05 75 05

## CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE

Tél. : 04 75 75 75 75

## NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Tél. : 112

## SAMU VALENCE

Tél. : 15

## GENDARMERIE DE TAIN-L'HERMITAGE

Tél. : 17 ou 04 75 08 23 77

## SAPEURS-POMPIERS DE VALENCE

Tél. : 18

## ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Service des personnes âgées, des familles,  
téléassistance, livraison des repas.  
**Présidente** : M<sup>me</sup> Clémence Martel  
Permanences à la Maison des Services  
5 avenue du Rhône – Tél. : 04 75 25 56 80

## SERVICE MÉDICO-SOCIAL DÉPARTEMENTAL

**Permanences des Assistantes Sociales**  
Assurées à la Maison des Services  
5 avenue du Rhône  
Tous les jeudis de 9 h à 11 h sur rendez-vous.  
Prendre rendez-vous au Centre Médico-Social  
de Tain.  
69 B rue Jules Nadi - Tél. : 04 75 08 33 55  
**Consultations des Nourrissons**  
Assurées à la Maison des Services  
5 avenue du Rhône  
Tous les 3<sup>es</sup> mardis du mois de 14 h à 16 h  
sur rendez-vous.  
Tous les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois de 9 h à 12 h  
sur rendez-vous.  
Prendre rendez-vous au Centre Médico-  
Social de Tain.  
69 B rue Jules Nadi – Tél. : 04 75 08 33 55

## LE TREMLIN

Mise à disposition de personnels salariés au-  
près des particuliers, des associations, des  
agriculteurs et des collectivités. Accompa-  
gnement de personnes dans leur parcours  
professionnel. Propositions de missions de  
travail aux personnes. Brigade verte : débrou-  
saillage, taille de haie, bûcheronnage, etc.  
20 rue du Repos – 07300 Tournon  
Tél. : 04 75 07 04 13  
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h.